BUDGET PREVISIONNEL [1]

DEPENSES [2]		RECETTES	
Frais de location [a]		Autofinancement	300
Frais de transport [b]		Participation des personnes [d]	200
Boissons et alimentation	400		
		Autres financements	200
Achat de fournitures [c]			
Vaisselle ikea	250		
Kit hygiène	375		
Maquillage	200		
Tracts, affiches	230		
		Aide demandée au PIC	1500
Taxes (SACEM)			
Atelier conseil en image	405		
Atelier confection produit	200		
Atelier bien être	140		
Valorisation du bénévolat		Don des bénévoles	
Sous-total des dépenses engagées	.....		
Financement d'un autre projet [e]			
Total	.....2200...	**Total**	.....2200...

[1] **Ne pas inscrire les centimes**
[2] **Joindre impérativement les devis**
[a] Si le local d'une association est utilisé, assurez-vous que celle-ci est protégée pour accueillir votre événement.
[b] Pour les voyages collectifs, le Règlement intérieur indique les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement ;
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents) ;
- être couverts par une assurance ;
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle.

[c] Ce poste exclu les investissements matériels ; seuls les consommables et petits matériels servant à organiser l'action (papier, colle, etc.) sont pris en compte.
[d] La contribution financière ou matérielle des participants bénéficiaires du projet est indispensable. Cette participation doit représenter au moins 10 % du montant de l'aide demandée au PIC.
[e] Si des bénéfices générés par l'action sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il est impératif d'en indiquer le montant.

SIGNATURES DES PORTEURS DU PROJET Fait à : Roubaix Date : ..../..../.....

Zarrouk

En utilisant le dispositif du PIC — FPH, le demandeur et les porteurs de projets acceptent que leur dossier soit diffusé publiquement sur la plateforme La FABRIQUE (http://lafabrique.ville-roubaix.fr/), de manière anonyme pour les personnes physiques qu'ils y ont identifiées, en reconnaissant être seuls responsables de son contenu et des conséquences de sa diffusion.